

**60520 - Subventions diverses**

**Proposition de répartition du Fonds  
de soutien à la vie associative**

**Rapport n° CP/2018/400**

**Service gestionnaire :**

A620 - Direction des services de l'Assemblée

**Résumé :**

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider de la répartition des dotations cantonales et de l'enveloppe départementale du Fonds de soutien à la vie associative (FSVA).

Le rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer des aides financières dans le cadre de la répartition du Fonds de soutien à la vie associative (FSVA) créé par le Département en 2000, afin de soutenir l'organisation de manifestations à caractère local ou encore des projets.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président décide, dans le cadre de la répartition du fonds de soutien à la vie associative, d'attribuer des subventions d'un montant total de 20 478 € aux bénéficiaires figurant dans les tableaux annexés à la présente délibération, dont :*

- Dotations cantonales : 16 150 €

- Enveloppe départementale : 4 328 €

Strasbourg, le 02/11/18

Le Président,



Frédéric BIERRY